



# Projet Collectif Sciences Po Paris – Académie de l'Eau

## La place des ODD dans la gouvernance de l'eau en Afrique

---

### L'eau et l'Afrique

Quels usages concrets peuvent être fait des ODD, normes à ambition mondiale, dans un continent où l'accès à l'eau est sujet à pression ?

---

Bourion Chloé – Léa Hanoune – Marie Hubert – Naïs Kaufmann  
Année universitaire 2019/2020



Académie de l'Eau



**SciencesPo.**

## Table des matières

Introduction .....	3
I - L’ambition d’un langage commun .....	5
a) Le passage des OMD aux ODD avec Colette Gènevaux .....	5
b) L’évolution des indicateurs concernant l’eau lors du passage des OMD aux ODD avec Gérard Payen ...	6
II - L’application concrète des ODD aux niveaux nationaux et transnationaux .....	7
a) Coopération internationale : L’UNESCO avec Alice Aureli .....	7
b) Gestion transfrontalière : exemple de l’OMVS avec Edouard Boinet.....	8
III - Dépasser les ODD.....	9
a) Quelles utilisations des ODD dans le cadre d’un projet ? L’exemple de Blue Energy avec Michèle Grégoire .....	9
b) La coopération régionale vue par un acteur local – Abdoulaye Faty (chercheur) sur l’Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).....	11
Conclusion .....	13
Synthèse de notre rapport .....	13
La crise du coronavirus, les ODD, l’eau et l’Afrique... quelques pistes de réflexion.....	14

## Introduction

Le présent rapport est le résultat de notre projet collectif encadré par l'Académie de l'Eau durant l'année universitaire 2020/2021. Au mois de septembre, nous avons rencontré des membres de l'Académie de l'Eau et nous sommes lancées dans le projet d'organiser un colloque sur le rôle des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans la gouvernance de l'eau en Afrique.

Les Objectifs de développement durable (ODD) sont un ensemble de 17 objectifs établis par les États membres des Nations unies, qui sont consultables dans [l'Agenda 2030](#). En remplacement des huit objectifs du millénaire pour le développement (OMD), qui se sont terminés en 2015, les ODD définissent de nouvelles cibles à atteindre à l'horizon 2030, avec pour ambition concrète de lancer un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. Tous les pays doivent mettre en œuvre l'ensemble des objectifs en les adaptant au contexte national, et ils sont invités à rendre compte annuellement de leur progrès devant le forum politique de haut niveau des Nations Unies, ce qui permet d'établir un véritable constat chiffré grâce aux indicateurs de l'avancement mondial dans les différents domaines des ODD, et d'en tirer des leçons pour la suite. De plus, ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, la pauvreté, et ce qui nous intéresse : l'eau, qui est couverte par l'ODD n°6. Enfin, les 17 objectifs sont imbriqués et indissociables, ce qui permet de mettre en lumière les enjeux de développement dans un contexte global.

Afin de mener à bien ce projet, nous avons rencontré tout au long de l'année un grand nombre d'acteurs agissant dans les domaines de l'eau ou des ODD. Grâce à ces échanges et ces rencontres, nous avons pu définir les questions que nous souhaitons aborder lors du colloque : Comment les ODD ont évolué depuis leur mise en place ? Comment lier les différentes ODD et quelles en sont les implications concrètes ? Comment a évolué le rôle des organisations internationales et non-gouvernementales dans l'application des politiques d'accès à l'eau ? Enfin, Les ODD répondent à la doctrine « Think global, Act Local ». Mais qu'en est-il lorsqu'il faut passer à l'action ?

Malheureusement, le colloque, devant avoir lieu au mois de mai 2020, a dû être annulé en raison de la pandémie du Coronavirus. Souhaitant tout de même continuer le projet, et diffuser au plus grand nombre les informations recueillies durant nos différentes rencontres, nous avons fait le choix de retranscrire dans ce rapport les paroles des acteurs qui nous souhaitons voir participer au colloque et échanger sur la question cruciale des ODD et de la gouvernance de l'eau en Afrique. Ce rapport est donc la forme écrite du colloque qui devait avoir lieu au Pavillon de l'Eau.

En complément de ce rapport, nous avons enregistré une série de podcasts que vous pouvez retrouver sur le site de l'Académie de l'Eau ([www.academie-eau.org](http://www.academie-eau.org)) aux rubriques « Thématiques/Environnement et Territoire » et « Thématiques/Economie et Développement ».

Etant donné la crise que le monde traverse, au temps de la rédaction de ce rapport et de l'enregistrement des podcasts, il nous semblait indispensable de parler de la crise du Coronavirus dans ce rapport et dans la série de podcasts. C'est pour cela que vous trouverez, en conclusion de ce rapport des pistes de réflexion sur le lien entre les ODD et la crise actuelle en particulier dans le domaine de l'eau. Ces pistes de réflexion découlent principalement des échanges que nous avons eu lors de l'enregistrement des podcasts.

Nous tenons à remercier l'Académie de l'Eau pour son aide dans la réalisation de ce projet et en particulier, Messieurs Jean-Louis Oliver, Marc-Antoine Martin, Patrick Février, Jean-Claude Nguyen Cao, Jean-Luc Redaud, et Madame Evelyne Lyons pour leur suivi tout au long de l'année. Ils nous ont accompagné dans ce projet en nous offrant de précieux conseils et nous ont fait confiance lorsque nous avons proposé de remplacer le colloque par ce rapport et une série de podcasts. Nous tenons aussi à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de nous rencontrer et d'échanger avec nous durant toute la durée du projet.

Nous espérons que la lecture de ce rapport et l'écoute de la série de podcasts vous plairont.

Chloé Bourion, Léa Hanoune, Marie Hubert et Naïs Kaufmann

## I - L'ambition d'un langage commun

### a) Le passage des OMD aux ODD avec Colette Gènevaux

Le Programme Solidarité basé en France, anime un réseau d'acteurs dans les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement dans les pays en développement. Ses objectifs principaux sont de soutenir ou accompagner les services d'eau sous forme de partenariat et accompagner des partenaires associatifs dans la mise en place de leurs projets.

Colette Gènevaux, ancienne chargée de mission au Programme Solidarité Eau, a une grande expérience du travail d'accompagnement des différents partenaires du Programme dans la mise en place de projets.

#### Changement avec le passage des OMD au ODD

Le changement majeur avec le passage des OMD aux ODD est le changement de point de focalisation. Les OMD avaient une vision axée sur les infrastructures alors que celle des ODD est axée sur les services.

Avec les OMD, l'évaluation dans le domaine de l'eau concernait l'accès à « un point d'eau amélioré ». Avec cette vision centrée sur les infrastructures, la dimension des services n'était pas étudiée. Par exemple, certains forages ne sont plus fonctionnels au bout de un ou deux ans. Selon, l'indicateur des OMD, l'accès à l'eau était amélioré par la construction de ces forages. En réalité, l'accès à l'eau qu'ils ont pu offrir ne représentait pas un service d'accès à l'eau pour tous durable.

Avec les ODD, l'objectif à atteindre représente des « services à eau ». Cet objectif prend en compte plusieurs critères tels que la disponibilité et la qualité de ces services. Avec ce nouvel objectif, l'indicateur étudie la proportion de la population ayant accès à une eau potable gérée en toute sécurité.

Une application directe de l'indicateur est difficile à mettre en place et chaque pays va

avoir sa propre interprétation des indicateurs. Les objectifs seront donc globaux avec des interprétation et adaptation nationales.

#### Evaluation du niveau de progression des Etats dans l'atteinte des ODD

Les ODD sont des objectifs très ambitieux, et par conséquent inatteignables. Cela est vrai, notamment dans le milieu rural. Il se pose alors la question de savoir comment le niveau de progression vers l'atteinte des ODD est évalué.

Il est laissé à la charge de chaque état d'évaluer sa progression dans l'application des ODD, en s'aidant des différents indicateurs. Ainsi, en France, l'INSEE est chargée d'effectuer cette évaluation. Leurs évaluations sont ensuite regroupées par une organisation internationale, le Joint Monitoring Programme.

Dans le cadre de l'Afrique, les données ne sont pas toujours disponibles. Ainsi, tous les indicateurs des ODD ne sont pas toujours mesurés. Le niveau de suivi est encore faible, notamment en Afrique subsaharienne.

#### *Conseil de lecture*

Guide pour les ODD, consultable en suivant le lien :

[https://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps\\_eau\\_les\\_odd\\_pour\\_les\\_services\\_eau\\_et\\_assainissement\\_fr.pdf](https://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_les_odd_pour_les_services_eau_et_assainissement_fr.pdf)

Ce guide présente le passage des OMD aux ODD en créant un plaidoyer fort sur le thématique de l'eau. Il permet de faire le point et de fournir les clés de compréhension des ODD aux partenaires du Programme Solidarité Eau. Il fournit donc un décryptage des ODD dans le cadre d'application concrète en particulier en offrant une compréhension des indicateurs adaptée à la mise en place de projets.

## b) L'évolution des indicateurs concernant l'eau lors du passage des OMD aux ODD avec Gérard Payen

Gérard Payen, administrateur de l'Académie de l'Eau, a été conseiller du Secrétaire des Nations Unies pendant 12 ans. Il avait pour mission de l'aider sur les questions de l'eau et de l'assainissement. Il a donc beaucoup interagi avec les gouvernements au sujet de leurs politiques publiques en matière d'eau.

A lire : De l'eau pour tous

### Avant les ODD : les OMD

Avant la mise en place des ODD, il y a eu une période de 15 ans durant laquelle les objectifs du millénaire prévalaient (OMD). Ces objectifs ne concernaient que les pays en développement et étaient focalisés uniquement sur le développement, et non sur le développement durable. D'importants progrès ont eu lieu durant cette période dans les pays africains, grâce à la mise en place d'institutions nationales permettant un meilleur dialogue entre état et société civile et à l'émergence de rapports gouvernementaux sur l'eau. Cette multiplication des rapports nationaux a permis de faire progresser la compréhension des problèmes liés à l'eau et donc de trouver des solutions adaptées à ces problèmes.

Il y a, dans la plupart des pays africains, un problème de disponibilité de l'information qui empêche d'apporter des solutions concrètes aux problèmes. Aujourd'hui, il y a un grand nombre de réunions internationales où les dirigeants africains sont amenés à présenter les avancées de leur pays. Durant ces rencontres, il est possible d'observer que les indicateurs des OMD sont devenus la référence des politiques publiques et du dialogue national.

### Passage des ODD aux OMD : des changements dans les indicateurs

Lors du passage des OMD aux ODD, les indicateurs ont été modifiés. Les ODD n'étant encore qu'à leur début, il n'existe pas à ce jour de statistiques solides les concernant. Cependant, il est possible de supposer que d'ici 5 ans, les indicateurs des ODD remplaceront ceux des OMD dans les discours nationaux et de politiques publiques.

#### *Exemple de changement d'indicateur : l'indicateur de l'eau potable*

- OMD : « nature des sources d'eau utilisées par les personnes »
- ODD (opérationnel depuis 2015) : « accès à des services d'eau gérée en toute sécurité »

Dans le cadre de l'indicateur d'eau potable, les OMD sous-estimaient le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable car seules les informations sur le type de source d'eau étaient prises en compte et non la potabilité de l'eau en question.

L'indicateur des ODD prend en compte plus de paramètres pour considérer qu'une personne a accès à de l'eau potable. Avec ce nouvel indicateur, le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable a été multiplié par 3.

Un problème est cependant ressorti lors du changement d'indicateur : le désintéressement de la problématique à cause d'objectifs trop ambitieux. Les ODD sont un guide ambitieux et irréalisable d'ici 2030. Les pays doivent s'en servir pour changer leurs politiques publiques pour tendre vers ces objectifs.

Aujourd'hui, les bailleurs de fonds ont tous intégrés les ODD et s'en servent pour justifier les programmes d'aide internationale.

## II - L'application concrète des ODD aux niveaux nationaux et transnationaux

### a) Coopération internationale : L'UNESCO avec Alice Aureli

Alice Aureli, chef de section des systèmes d'eaux souterraines et des établissements humains au programme hydrologique intergouvernemental de l'Unesco. Il s'agit d'un programme de recherche dans le domaine de l'eau consacré à la gestion des ressources en eau, ainsi qu'à l'éducation et au renforcement des capacités.

#### Le mécanisme de suivi de l'ODD n°6 par l'UNESCO

L'ODD N°6 « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau » est suivi par les indicateurs mis en place par l'UNESCO. C'est en effet le comité de coordination UN Water qui s'occupe de coordonner les sept agences des Nations Unies qui travaillent sur l'eau, parmi lesquelles on compte l'OMS (organisation mondiale de la santé) pour le volet eau et assainissement et eau et santé ; ou encore l'UNICEF pour les questions d'accès à l'eau, l'OMM pour la météorologie, etc. (les autres agences étant le FAO, l'UN Habitat, l'UNDP et l'UNEP). Les indicateurs qui ont été créés afin de mesurer la progression des états au niveau international ont été approuvés définitivement en 2017. Ils sont dotés d'une approche politique, sociale et juridique en plus des faits scientifiques. Actuellement, un gros travail est fait pour améliorer la réponse de chaque état vis-à-vis des indicateurs. En effet, chaque état est chargé de rendre compte de ses progressions, mais il n'y est pas forcé, et les résultats dépendent fortement de la situation géopolitique. Un des résultats des premiers rapports (datant de 2018) montre notamment un premier problème majeur de la gestion de

la ressource en eau, qui est le manque d'information relatif aux eaux souterraines, du fait du caractère sensible de ces eaux par définition non visible et donc difficilement partageable. La phase actuelle de suivi des indicateurs, qui doit durer 2ans, est primordiale puisqu'elle doit permettre d'évaluer concrètement les impacts des ODD sur l'Eau, qu'ils soient positifs ou négatifs. Quant aux indicateurs eux même, le rendu de cette analyse permettra de se rendre compte de l'effort de chaque pays à les utiliser en tant que réel instrument moteur porteur des politiques nationales.

#### La jurisprudence de l'eau dans le monde

La communauté européenne s'est dotée d'un cadre de gestion de ressources en eau dans les années 2000, appuyé par des normes concrètes et un suivi des indicateurs. Le « European Water Frame » régit les principes de la gestion de l'eau, de son partage, et des fleuves internationaux et des aquifères au niveau européen. Néanmoins, la jurisprudence de l'eau n'est pas développée partout dans le monde et notamment en Afrique, même si certaines régions africaines ont mis en place des systèmes de coopérations juridiques et jurisprudentielles.

#### *Exemple de coopération jurisprudentielle en Afrique dans le domaine de l'eau :*

- SADC (communauté de développement d'Afrique Australe) 1992.
- AMCOW : African ministers' council on water

## b) Gestion transfrontalière : exemple de l'OMVS avec Edouard Boinet

Edouard Boinet, chargé de projet à l'Office International de l'Eau et au Réseau International des Organismes de Bassin. Il a écrit "Hydropolitique du fleuve Sénégal. Limites et perspectives d'un modèle de coopération" en 2013, un livre qui analyse la mise en place de l'OMVS. Cette organisation offre un cadre institutionnel et juridique comptant parmi les plus avancés du globe dans le domaine de la gestion de l'eau.

### L'OMVS, un modèle de rupture dès sa création.

L'OMVS (Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal) a été créé en 1972 par la Mauritanie, le Mali et le Sénégal, et a été rejoint plus tard par la Guinée. Le bassin du fleuve s'étend sur une surface de 289 000 km<sup>2</sup> et le but de l'organisme de coopération et de gérer l'ensemble de son bassin versant. Le caractère visionnaire de l'OMVS tient au fait que les états aient choisi de développer des plans d'aménagement dans l'ensemble du bassin et pas seulement dans les états respectifs. Au-delà de cela, les états ont même décidé de réaliser des ouvrages et des investissements communs. Les ouvrages communs, tel que les barrages, ont un caractère inédit du fait du statut de copropriété. Cette vision s'est imposée comme un **modèle de rupture** puisque d'autres organismes de coopération de gestion de bassin en Afrique vont s'inspirer de son cadre juridique inédit, tel que la Coopération du Nil, ou encore l'organisation de mise en valeur du fleuve Gambie. Néanmoins, l'OMVS est la seule organisation à avoir été jusqu'à la mise en place des ouvrages communs.

### Les sources de financement de l'OMVS

En termes de financement, il existe très peu de sources qui permettent de comprendre exactement le budget de ce type d'organisation, même concernant l'OMVS. Pour les États, c'est une question sensible. En effet, les organismes de bassin transfrontaliers ont du mal à s'autofinancer sur la base des états membres, surtout en Afrique où l'équilibre de certains budgets étatiques n'est pas assuré en raison notamment d'un endettement très prononcé. Pour des pays à l'économie dite « informelle » les contributions étatiques directes sont donc difficiles d'accès. Encore aujourd'hui, les projets économiques des bassins transfrontaliers en Afrique ne sont pas encore assez aboutis. En général, les états choisissent de se baser sur de grands modèles d'investissements, ou bien sur des investissements multilatéraux avec des organisations internationales, tel que les financements de développement proposés par l'AFD.

#### *Exemple de financement pour la gestion de bassin :*

- Financement provenant de l'aide au développement international.
- Financement sous forme de prêt de la Banque Africaine de développement.
- Les taxes de libres échanges inter-étatiques à travers le développement des systèmes fiscaux des états pour éviter la dépendance vis à vis des bailleurs de fonds.



### III - Dépasser les ODD

#### a) Quelles utilisations des ODD dans le cadre d'un projet ? L'exemple de Blue Energy avec Michèle Grégoire

Créée en 2004, Blue Energy France est une plateforme d'échanges et d'innovation, dont le but est d'améliorer les conditions de vie de populations isolées au Nicaragua et en Ethiopie en y développant les énergies renouvelables et l'accès aux services essentiels. En travaillant en étroite collaboration avec les populations locales, cette association de solidarité internationale favorise l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, aux énergies renouvelables et une production alimentaire durable.

Michèle Grégoire, diplômée de l'ENS et professeure agrégée de mathématiques, en est la présidente et co-fondatrice.

#### L'impact des ODD sur les acteurs locaux

Tout d'abord, Michèle Grégoire souligne que le passage des OMD aux ODD a effectivement eu un impact sur les actions à l'échelle locale. En effet, les ODD ont créé un cadre de réflexion pour l'élaboration des projets locaux : présentation des documents pour les dossiers de subvention, élaboration des solutions, discussions avec les populations...les ODD, en structurant les objectifs à atteindre, permettent d'identifier les besoins et de conforter les demandes à l'échelle locale, ce qui favorise l'intérêt des municipalités et des bailleurs de fonds pour les projets. Ils permettent de constituer une argumentation plus convaincante et d'« habiller » les solutions proposées. Ainsi, très concrètement, les ONG tels que Blue Energy, identifient les besoins locaux, ciblent l'(es) ODD qui y correspond(ent) et construisent leur argumentation en fonction. Pour les acteurs locaux, les ODD impactent donc la forme de présentation des projets auprès des organismes susceptibles de les financer, mais

ces « grandes déclarations » n'orientent pas fondamentalement leurs actions. Elles sont bien plus susceptibles, à plus grande échelle, d'influencer les politiques publiques.

#### L'identification des besoins

L'action de Blue Energy, en Ethiopie et au Nicaragua, consiste à améliorer les conditions de vie des populations en les impliquant. Cette action se construit à l'échelle d'un village, en impliquant les leaders locaux, communautaires ou toute personne prête à s'investir, avec une très forte proportion de femmes. Ces actrices et acteurs du changement forment des groupes d'étude, qui se réunissent plusieurs fois par semaine pendant des mois, afin d'identifier les problèmes qui subsistent dans leur village, quartier par quartier puis de les cartographier, selon une méthodologie précise et efficace. En effet, pour chaque problème identifié, il s'agit, pour les membres des groupes de réflexion, de déterminer son origine et d'élaborer, les solutions leur paraissant accessibles à partir des technologies que Blue Energy maîtrise. Des rapports sont ainsi constitués et remis aux autorités locales ainsi ou aux bailleurs. Evidemment, tout au long du processus d'élaboration des projets, mais aussi pendant leur mise en place, des équipes de Blue Energy accompagnent et conseillent les acteurs locaux. Ces dernières assurent aussi le suivi et la pérennité des projets. Mais, à long terme, le but de Blue Energy est l'autonomisation des populations.

#### Les financements

Les projets mis en place par Blue Energy bénéficient de financements de la part de fonds internationaux, mais aussi de financements privés : fondations françaises,

internationales, des agences de l'eau (en fonction de leurs critères d'intervention).

*La gestion de l'eau et l'accès à l'eau et à l'assainissement*

Au Nicaragua, pour prendre en charge ces sujets importants, au cœur de notre réflexion dans ce rapport, Blue Energy a créé des comités d'accès à l'eau et à l'assainissement. Les projets sont mis en œuvre à Bluefields, capitale de la région Autonome de la Côte Caraïbe du Sud, où plus de 90% de la population n'a pas accès à l'eau potable, ainsi qu'à Laguna de Perlas. Ces comités sont constitués de bénévoles et très peu aidés financièrement par l'Etat. Ils gèrent la construction et l'installation de filtres à eau, de puits profonds et de latrines, ainsi que la distribution de l'eau. Toujours selon la ligne directrice de Blue Energy, les bénéficiaires sont partie prenante des projets.

En Ethiopie, où le degré de pauvreté est plus important, la situation est un peu différente, puisque l'Etat est plus présent et fort au niveau de l'eau et de l'énergie. En effet, il existe un bureau de l'eau et de l'énergie au niveau régional, qui commande les travaux nécessaires à l'implémentation des projets. Ce bureau apporte des financements, du matériel et des solutions. En effet, comme nous l'avons montré dans les deux premières parties de ce rapport, en Afrique, la gestion de l'eau et de l'énergie fait partie de la politique publique des Etats. Blue Energy ne travaille pas directement avec le bureau de l'eau et de l'énergie éthiopien, mais appuie les ONG locales dans leur travail avec l'Etat.

*Pour plus d'informations sur Blue Energy:*  
<https://blueenergy.fr/>

## b) La coopération régionale vue par un acteur local – Abdoulaye Faty (chercheur) sur l’Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS)

Abdoulaye Faty est sénégalais. Titulaire d’un master en recherche développement et docteur en hydraulique continentale à l’université de Cheikh Anta Diop à Dakar, il est stagiaire à l’Agence Française de Développement. Il a complété sa thèse sur le bassin du fleuve Sénégal et continue aujourd’hui ses recherches sur les questions de l’eau dans le bassin du fleuve Sénégal, en participant à des projets relatifs à l’OMVS.

### L’OMVS : un modèle de coopération régionale ? De la théorie à la pratique

Nous avons, lors de nos interviews avec des acteurs institutionnels chargés de l’implémentation des ODD et de la gouvernance de l’eau en Afrique, notamment à l’UNESCO, eu souvent l’occasion de discuter de l’importance de la coopération régionale dans cette région. Pour la plupart, la coopération mise en place par le Sénégal, le Mali, la Mauritanie et la Guinée, dans le cadre de l’Organisation intergouvernementale pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal : l’OMVS, est un exemple à suivre. Nous avons cependant souhaité restituer le point de vue d’un acteur local, qui vit concrètement cette coopération pour apporter un autre éclairage et ainsi avoir une vision plus large du sujet.

### Des différences à prendre en compte

Abdoulaye Faty, très investi au sein de projets concernant l’OMVS, souligne que le Sénégal, le Mali, la Mauritanie et la Guinée sont très différents, socialement, économiquement, culturellement, ce qui crée des problèmes géopolitiques et géostratégiques dans le cadre de la coopération autour du fleuve Sénégal. Le problème le plus important est le problème économique. En effet, le Sénégal est l’Etat qui apporte le plus gros des financements de l’organisation, mais aussi finance le plus en

termes d’allocation d’énergie et d’autres avantages comme l’irrigation. Par ailleurs, les problèmes géostratégiques sont aussi liés aux disparités géographiques entre les Etats. Par exemple, la Mauritanie est le pays qui a la plus grande superficie couverte par le fleuve, suivi par le Mali. Pourtant, ce ne sont pas les pays qui financent le plus l’organisation.

### La collecte des données

La gestion du bassin repose sur la collecte de données hydrométriques et pluviométriques. Bien que des organismes destinés à uniformiser et normaliser les informations récoltées existent, Abdoulaye Faty nous alerte sur les différences de mesures et d’indicateurs utilisés par les centres de recherche des différents pays, ce qui peut créer des problèmes au niveau de la gestion de l’eau et ralentir les échanges d’informations.

### Le financement de l’OMVS

Bien que les quatre Etats membres de l’OMVS prennent part au financement de l’organisation, ce dernier repose encore beaucoup sur les organisations étrangères et internationales : principalement, l’AFD, les Pays-Bas, l’Italie et la Banque Mondiale. Cependant, pour les acteurs locaux, l’autofinancement serait bien plus bénéfique, tant au niveau de l’indépendance de l’organisation que de la crédibilité des données récoltées et publiées.

### Le problème de la coopération inter-secteurs

En plus des différences inter-Etats citées plus haut, il existe des problèmes de coopération entre les secteurs qui sont parties prenantes de la gestion et des bénéficiaires des ressources du bassin : les Etats, les universitaires et chercheurs et surtout le monde paysan. Pour Abdoulaye Faty, pour le moment, « *tout le*

*monde est dans son coin et cette problématique a d'ailleurs été soulevée à l'AFD* ». Il note que les Etats ont le monopole de la gestion et que les parties ne coopèrent pas. Pourtant, les scientifiques ont leur rôle à jouer et pour l'instant, chaque Etat commande son équipe de chercheurs, qui publie ses propres informations. Si tous ces rapports étaient mis en commun, la gestion de l'eau et la coopération seraient favorisées. Même constat concernant le monde paysan : les agriculteurs ont leurs intérêts dans la gestion du fleuve et, selon Abdoulaye Faty, bien que leur voix soit prise en compte à l'échelle étatique, la coopération avec l'OMVS, organisation intergouvernementale n'est pas encore assez développée.

#### *Des perspectives optimistes pour l'OMVS*

Il est important de souligner que l'OMVS a été très bénéfique pour les Etats gestionnaires/bénéficiaires du fleuve Sénégal. En effet, des avancées importantes en termes de connaissances et de gestion des ressources ont été réalisées et aujourd'hui l'OMVS a pris à bras le corps les questions liées à la gestion de l'eau et à l'assainissement : construction de dispensaires et améliorations en termes de santé publique ont été très bénéfiques aux populations.

Pour aller plus loin dans la coopération, il s'agira, toujours dans le cadre des ODD, de créer des coopérations encore plus fortes entre l'OMVS, les universitaires et surtout le monde paysan. En ce sens, M. Faty cite bassin du Congo comme un exemple à suivre : « *au sens des recherches humaines, sur cette région, on a réussi la coopération car des personnes ont été prêtes à le faire, au prix de sacrifices* ».

*Pour aller plus loin:*

La thèse de M. Faty :

*Modélisation hydraulique du haut bassin versant du fleuve Sénégal dans un contexte de variabilité hydro-climatique : apport de la télédétection et du modèle MIKE SHE*

[http://hydrologie.org/THE/FATY\\_A.pdf](http://hydrologie.org/THE/FATY_A.pdf)

## Conclusion

### Synthèse du rapport

Pour conclure, et tenter de répondre aux différentes problématiques que nous avons abordées à travers nos entretiens en présentiel et enregistrés, nous pouvons retenir que les ODDs sont un des outils internationaux qui fait effectivement partie de la solution, mais qui ne répond pas forcément directement aux implications de terrains nécessaires pour mettre en place une bonne gouvernance de l'eau.

En effet, les ODDs donnent un horizon temporel explicite (2030) avec des objectifs robustes qui vont guider les politiques de soutien des grandes institutions internationales tel que l'ONU. C'est la première fois que l'humanité s'est doté d'un réel socle de travail à moyen et à long termes. Les ODD représentent donc une réelle projection en avant, qui doit orienter les politiques de tous les pays, en opposition aux fluctuations de la conjoncture de court terme animant les motivations des décideurs politiques et économiques d'aujourd'hui. Mise en lumière par la crise du coronavirus, cette évidence prend encore plus de sens. En Afrique particulièrement, la problématique de l'eau lié au dérèglement climatique prend une importance que peu de personne réalisent pleinement aujourd'hui, tant au niveau des questions d'accès à l'eau, d'impact sur les écosystèmes des sols, et également en termes de sécurité alimentaire. Malgré cet état des lieux peu positif sur la réalité de l'implication concrète des ODD dans la gouvernance de l'eau, nous avons constaté que de nombreuses initiatives et solutions ont été mis en place, que ce soit par la communauté internationale, mais également directement par les gouvernements nationaux des pays avec des ressources en eau sujet à pression. Nous pensons par exemple à l'exemple de coopération de l'OMVS, entre le Sénégal, le Mali et la Mauritanie, qui a lui-même inspiré de nombreuses autres coopérations de gestion fluviale sur le continent. Par exemple, les [ASUREP](#) (associations d'usagers des ressources en eau potable) en République Démocratique du Congo permettent une gestion plus inclusive de la ressource en eau grâce à une gestion collective et autonome des communautés des quartiers dit « délaissés » au Kinshasa notamment. Enfin, il est important de souligner qu'au niveau international, l'action de suivi des ODD est primordial, puisqu'il permet d'offrir une photographie à un instant T de toutes les problématiques liées à l'eau, mais également à la pauvreté, à l'alimentation, au climat. Les ODD ne sont pas forcément un modèle, mais un outil, une méthode, et l'une des solutions qui va permettre aux pays membres de s'autoévaluer et de progresser sur la base d'un barème mondial.

Finalement, une des leçons que nous retirons de nos échanges est la nécessité de ne pas cloisonner les ODD en fonction des différentes catégories d'objectifs. Ainsi, lier l'ODD n°2 sur la sécurité alimentaire, et l'ODD n°6 sur l'accès à l'eau est nécessaire si l'on veut englober ces deux problématiques comme faisant partie d'un tout. Ce constat prend tout son sens quand on se penche sur le continent Africain, qui est le continent le plus menacé par les impacts futurs du changement climatique. L'Afrique du nord, avec son climat semi-aride, possède peu de ressource en eau ; et pour l'Afrique subsaharienne, la banque mondiale estime un grand potentiel en termes de ressources, néanmoins de nombreux défis sont à prévoir si la gestion de l'eau et le mode de gouvernance dans les domaines de l'eau et de l'agriculture restent en statu quo. C'est une question essentielle puisque le développement de l'agriculture pour une démographie galopante va être au cœur de toutes les problématiques pour une alimentation stable et un développement sécurisé. En effet, pour le moment, comme rappelé par les rapports du GIEC, la pauvreté rurale et la sécurité alimentaire représente le

plus grand défi du siècle. Or, la pauvreté touche une immense partie des paysans africains qui ne produisent pas assez pour s'auto nourrir. En ce sens, la question des sols et donc de l'eau devient vitale.

## La crise du coronavirus, les ODD, l'eau et l'Afrique... quelques pistes de réflexion

En raison de l'annulation de notre colloque en raison de la pandémie du Covid-19, nous avons décidé de poursuivre nos entretiens en enregistrement vidéo. L'idée a par la suite évolué en une série de podcast sur le thème du rôle des ODD dans la gouvernance de l'eau en Afrique, tout en suivant le plan du colloque d'origine. C'est au cours de la réalisation des podcasts que nous avons décidé de tirer parti des circonstances inédites liées à la crise du coronavirus, en interrogeant chacun des interviewés sur le lien entre ces crises sanitaires et les ODDs, mais également sur les leçons à en tirer pour le futur. Nous pouvons ainsi résumer les principales pistes de réflexion soulevées pendant ces échanges.

### La crise du covid-19

La crise du coronavirus est une crise qui résulte de la mondialisation. La nature même de la pandémie, due à une transmission animale, a pour cause indirecte la pression de l'homme sur la nature. Et la pandémie s'est rapidement diffusée en raison de l'interconnexion des sociétés. La question relative spécifiquement au Covid-19 est : « pourquoi a-t-on mis tant de temps à réagir ? » De précédentes pandémie ont déjà eu lieu dans le passé, comme Ebola en 2013. Une des raisons est l'apparent compromis de départ : en effet, le confinement et donc la mise en arrêt même temporaire des activités était mis dans la balance avec la nécessité de maintenir une croissance économique. Même si ce compromis était en partie trompeur, il a contribué à retarder la décision des décideurs publics malgré les avertissements du milieu scientifique.

### Impact du Covid sur le secteur de l'eau : mettre en lien l'eau, les ODD et la santé

Partout dans le monde, la crise sanitaire a eu pour effet de mettre en exergue les inégalités. Entre différentes zones de la planète d'abord, mais également entre les espaces ruraux et urbains, les zones recluses et les zones connectées. Dans le domaine de l'eau, l'inégalité frappante en cas de crise sanitaire de ce type, c'est la possibilité d'avoir accès à une eau pour son hygiène. Une des manières de se prémunir des effets du virus est de se laver les mains régulièrement. Or, ce simple service dépend de la qualité d'accès à l'eau. Cette crise interpelle par le prisme de l'hygiène le monde de l'eau en général.

Un autre aspect de la santé et de l'eau que met en exergue la crise c'est la nécessité d'accès à l'eau potable en temps de crise sanitaire. Face à l'urgence, certains pays ont choisi de rendre gratuite l'eau potable, ce qui était une mesure quasi-inévitable face à l'urgence de la situation. Néanmoins, cette solution n'est que temporaire et les coûts liés aux services de l'eau vont devoir de nouveau être supporté par les usagers. Le service de distribution d'eau comporte des coûts importants, qu'il faut bien recouvrir d'une manière ou d'une autre et qu'on ne peut pas dissocier d'un prix. La crise a permis de déroger au principe du paiement de l'eau pendant un temps, mais ne va pas changer le mécanisme

sur le long terme, sinon les compagnies d’eau et leur capacité financière serait impactée durablement et on risquerait une détérioration du service.

### Les solutions pour sortir de la crise : le secteur de l’eau

Selon Alice Aureli, spécialistes des aquifères souterrains, une des clés pour sortir de la crise actuelle, ce sont les investissements futurs qu’il faudra placer dans la connaissance des ressources en eau. Les eaux souterraines, les eaux qui ont la meilleure qualité de la planète, représentent probablement le futur des réserves en eau. Or, énormément de ces réserves se trouvent en Afrique et ne sont pas encore découvertes. En parallèle, il faut investir sur la capacité d’exploitation de ces eaux.

De plus, la communication autour de la crise aura un impact crucial sur sa perception future. La crise a permis la prise de parole d’une multitude de personnes d’origines différentes et de milieux sociaux différents, et il faut continuer dans cette voie. Cette crise a eu pour effet de montrer la différence entre un discours scientifique, qui correspond à une objectivation des faits selon une méthode rigoureuse, et le discours politique qui s’adapte aux circonstances extérieures tout en étant sujet à une pression interne exercée par la population et les médias. En général, la médiation des informations entre le monde scientifique et politique se fait dans un milieu cloisonné et fermé, il ne vise pas le grand public. C’est pourquoi la formulation dans un langage courant accessible au grand public est nécessaire. En ce sens, les médias jouent un rôle fondamental et les enjeux liés à la transmission d’informations liés non seulement à la crise actuelle mais plus généralement au changement climatique en général est crucial.

### Le post Covid et le continent africain

Le continent africain est caractérisé par une population très jeune. Ainsi le montre le rapport de 2018-2019 de l’UNDP (programme de développement des Nations Unies) : en Afrique, de 1990 à 2018, l’espérance de vie en Afrique a augmenté de plus de 11 ans. Ceci explique pourquoi la réaction du continent à la pandémie a été relayée par rapport aux autres régions du monde. Dans un futur proche, la pandémie risque d’être absorbée et traitée de manière complètement différente selon les régions d’Afrique. De plus, le regard “Europe Afrique” est très européen centré. Pourtant, le continent s’est depuis longtemps ouvert à d’autres cultures et d’autres parties du monde largement au-delà de l’Europe. C’est pourquoi, pour analyser l’après-crise en Afrique, la vision de la Chine sur ce continent sera déterminante.

La faible incidence de la crise sur le continent africain a une conséquence indirecte vis à vis de la perception générale : il permet de mesurer l’inexactitude des idées reçues sur le continent. La jeunesse africaine peut davantage prendre en main son destin, d’un point de vue économique mais aussi social. Les nouvelles générations bénéficient de nouveaux ressorts sociaux, telles que les échanges avec les autres pays, ou encore un mouvement inclusif de développement sociaux, comme nous l’avons constaté dans les projets liés à l’eau. De manière générale, depuis les années 1990, le PIB par tête a aussi augmenté, même si la pauvreté reste un problème énorme. En temps de crise sanitaire, la situation géographique faite de grande concentration des mégapoles, et d’immenses aires rurales très pauvres rend la gestion de la santé très complexe.

Selon Guillaume Benoit, la crise actuelle a le mérite de nous faire prendre conscience de notre propre faiblesse, et à revenir aux fondamentaux, et notamment l'alimentation et l'agriculture. Un bel exemple qui l'illustre, c'est l'Ethiopie. Il s'agit de la dernière région du monde qui a connu des grandes famines, mais c'est aussi le pays qui a connu une des plus grandes renaissances rurales. Au bord de la rupture, la région du Tigré a retrouvé sa sécurité alimentaire grâce à un effort immense de reconstruction des réserves d'eau. Ils ont réussi à sauvegarder leur gestion autonome de ressources naturelles, à la rendre plus productive qu'auparavant, et à assurer une restauration de leur écosystème. Selon lui, cet exemple devrait nous inspirer : la crise permet de comprendre que la santé devrait être priorisée dans nos sociétés, et également l'autosubsistance ne pas être délaissé. Avoir des sols en bonne santé, cela signifie non seulement être capable de se nourrir, mais également régler au problème du carbone, tout en enrichissant le stockage des eaux dans le sol. Un sol irrigué retient le carbone jusqu'à 40% de plus qu'un sol aride. Le développement rural est au centre de la solution pour la lutte contre le réchauffement climatique.

Enfin, la pandémie est une réelle opportunité pour l'amélioration de la gouvernance de l'eau, en recentrant les problématiques des débats actuels sur le changement climatique. C'est aussi l'occasion d'adopter de nouveaux points de vue, plus inclusif vis-à-vis des populations locales. Quant à la question quelle est la meilleure forme de gouvernance pour des pays où les ressources naturelles sont sujet à pression, c'est une question complexe qui appelle au cas par cas. Néanmoins, pour François Pacquement, la crise permet de réaliser que dans certains cas, le découpage administratif et la géographie de nos territoires doivent être réinventée en fonction par exemple des ressources naturelles, comme avec les comités de bassin en France et en Europe. Le découpage pourrait se faire en fonction de la cohérence des espaces fonctionnelles, en fonction de leur contrainte physique.